



Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Equipement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

Rencontre bilatérale avec le ministre Christophe Béchu du 6 septembre 2022

Retisser les interfaces dans l'archipel ministériel ? Redonner du sens et des moyens pour l'exercice des missions ?



A retenir...

composantes de l'archipel ministériel, de redonner du sens et des moyens.

- Un ministre visiblement à l'écoute...et qui a déjà pris la température d'une partie de son pôle ministériel, dont **il confirme qu'il intègre bien l'ensemble des sphères écologie/transport/logement/énergie/mer** en lien et articulation avec les autres ministres et secrétaires d'État concernés.
- **Il partage une partie de nos constats** dans la nécessité de retisser du lien entre les différentes
- Il dit s'être battu pendant l'été **pour obtenir les meilleurs arbitrages possibles dans le cadre du PLF 2023**...mais fait bien le distinguo entre postes supprimés et transférés (pour rappel, la seule loi 3DS est susceptible de faire perdre 10 000 emplois à elle seule par transfert aux collectivités!).
- **Pour le concret...ce sera pour plus tard** (le temps qu'il étudie nos revendications avec son administration).

Si le ministre souhaite réserver ses réponses globales sur les différentes revendications au prochain CTM budgétaire de fin septembre, vos représentants ont d'ores et déjà semé quelques graines !

Certains de ses prédécesseurs n'avaient même pas pris la peine de donner le change, certains l'avait fait mais sans aucune suite favorable donnée...FO jugera une nouvelle fois aux actes et aux résultats !

Prochaine étape : le comité technique ministériel budgétaire de fin septembre !

2 mois après sa prise de fonctions, le ministre Christophe Béchu recevait FO le 6 septembre 2022. Nouveau ministre, mais revendications constantes de FO et attentes renouvelées sur la prise en compte des enseignements des crises récentes...et susceptibles de se reproduire. Signal positif ou pas, les constats et revendications de FO liées à la « sobriété énergétique » et aux enseignements issus de la crise COVID figurent en bonne place à l'accueil du cabinet du ministre !).



Pour FO, cela constituait un test « grandeur nature » pour tester **le ministre en charge de piloter les sujets sociaux du pôle ministériel Ecologie/Transports/Logement/Cohésion des Territoires/Energie/Mer :**

- sur sa connaissance du pôle ministériel, de ses services et EP et sa volonté/possibilité de les défendre
- sa conscience qu'il y a urgence à agir
- sa volonté de mobiliser les leviers concrets à sa disposition pour donner des inflexions concrètes, visibles et palpables par les agents

Les éléments de diagnostic généraux posés par FO :

- **Une situation alarmante pour les agents** (alertes continues par CHSCTM, ISST, médecins de préventions, baromètre social...). En a-t-il conscience "vu du haut"...nous on le vit sur le terrain ! Et le contexte sur le pouvoir d'achat ne peut qu'aggraver la situation (envoyant à des sujets globaux pour la Fonction Publique). La question des effectifs est consubstantielle à la question des Risques Psychosociaux et de la question plus large de la santé des agents.
- **Seul cap depuis plus d'une décennie** les transferts et suppression/externalisation de missions/effectifs et réformes en cascade. Et une revue des missions à laquelle personne ne croit sauf pour préparer les prochains mauvais coups. Dont ceux avancés par certains autres ministres comme celui de l'Intérieur qui propose de créer des « gendarmes
- verts » là où les agents du MTECT (ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires) ont légitimité à intervenir dès lors qu'on leur en donne les moyens (ce qui n'est plus le cas inspecteurs de l'environnement, dont les effectifs sont dépouillés depuis plus de 10 ans).
- **L'action publique se construit à l'interface entre les acteurs**, l'État est en passe de disparaître de la liste des acteurs dans nombre de domaines intéressant le pôle ministériel.
- **Une coupure croissante Ministère/Etat territorial** avec la question posée de l'avenir des DREAL après celui des DDT(M).
- **Des plans sociaux dans les EP** (Cerema/MF/VNF) et un retrait de la tutelle ministérielle.
- **La création de corps d'établissement** avec transfert

integral de gestion, éclatement programmé du corps des PETPE, **aucune vision sur l'avenir des corps techniques**, aucune visibilité de ce que porte le pôle ministériel sur l'avenir des corps issus de l'X. Et **la fermeture dogmatique de l'ENTE**, engendrant une situation explosive. Sans vision sur les écoles, quelle prochaine victime?

- **Un affaiblissement des racines du pôle ministériel...mais que reste-t-il vraiment du pôle ministériel.** Une multi-tutelle Matignon/Mer/MTECT/MTE est-elle bien le signe d'un changement d'époque pour permettre d'emporter d'autres arbitrages que lors de la mandature précédente ? Que reste-t-il du pôle ministériel suite au transfert de planification de la transition écologique et la mer à Matignon, de la tutelle des

collectivités à l'Intérieur et au siphonnage opéré sous l'ère Gourault) ? Sans parler du classement des MTECT et MTE (ministère de la transition énergétique) dans le rang protocolaire...

- **Sur le dialogue social:** FO a fait des propositions pour sa structuration, rien derrière.
- **Élections professionnelles :** un vote électronique généralisé sans aucune prise en compte de la réalité des services et complexité liée aux DDI font courir de grandes inquiétudes sur le taux de participation, et nombre de candidats potentiels sont découragés de s'investir sur des listes (explicitement ou implicitement). Et les textes sur la composition des CSA sont parus avec 3 mois de retard alors que la date butoir était le 1^{er} juin 2022 !

Les propositions de FO pour changer de cap et répondre aux enjeux désormais incontestables dans nos domaines d'intervention

- **Obtenir des arbitrages budgétaires pour 2023** permettant le renforcement des moyens et effectifs pour porter les politiques
- **Revenir sur la loi 3DS en endiguer les effets**, elle qui morcelle l'action publique en renvoyant chaque « territoire » à ses propres vicissitudes et qui déshabille les services de l'État dont les DIR menacées dans leur existence même
- Tirer la conclusion qu'une politique prioritaire portée par Matignon **ne peut dépendre de la seule chaîne de commandement du ministère de l'Intérieur** au niveau territorial.

Les leviers qui pourraient être actionnés immédiatement pour donner des gages

Et si notre ministre voulait marquer un changement de cap positif, il existe de nombreuses pistes concrètes parmi lesquelles :

- face à l'inflation, **quelles augmentations des enveloppes indemnitàires** ne serait ce que pour maintenir les montants pré existant pour le reste à vivre (ça

- vaut pour tous les agents).
- le versement de l'année de retard ISS 2020 sur une période au choix des agents, **avec indexation sur l'inflation des montants versés**.
 - **la correction immédiate de la dernière note de gestion RIFSEEP** qui entraîne la

rétrogradation d'agents de la filière administrative et n'offre aucune garantie de consommation des enveloppes catégorielles annoncées au PLF 2022

- la possibilité de **mise en place de la semaine de 4 jours** et d'un **réel droit à la déconnexion** (la signature de FO n'étant nullement acquise au stade des négociations actuelles en l'absence de mesures contraignantes pour l'administration)
- le **rétablissement de 2 cycles annuels de mobilité** a minima
- Redonner **un mandat de gestion des agents en essaimage** à la DRH.
- **ne pas donner suite au projet d'arrêté qui instituerait des durées mini/maxi sur certains postes**, et engager un plan d'action pour renforcer l'attractivité du recrutement sur les corps ministériels (ce qui passe par une stratégie pour les écoles et une action corrective sur le niveau de rémunération des élèves).
- **la signature de contrats d'objectif avec les EP qui rompent avec la seule rigueur budgétaire**, et leur redonner les moyens de l'ambition qui leur est assignée (Météo-France prochaine échéance). Sur ce dernier exemple, Météo-France est en danger comme d'autres de nos établissements! FO demande avec force que le contrat de moyens qui va être établi d'ici la fin de l'année 2022 marque une réelle inflexion par l'attribution de moyens humains et financiers en augmentation significative, compte-tenu des enjeux auxquels l'établissement doit faire face.
- la réouverture de négociations sur un **protocole social à la DGAC en 2023**
- **le renforcement et l'amélioration des dispositifs d'action sociale** tels que portés par FO en CCAS, FO est favorable à l'ouverture de négociations moyennant le respect de certaines lignes rouges (intégration des EP, maintien des moyens notamment)
- la prise en compte dans les objectifs assignés à titre professionnel **des mandats des représentants dans les instances**